

Bienvenue

sur le secteur Loir et Sarthe et des Hauts d'Anjou!

¥

Vous venez d'emménager sur l'une des 20 communes du secteur Loir et Sarthe et des Hauts en Anjou et vous ne connaissez pas encore tous les services proposés ? Bacs, collecte, facturation, etc. Voici tout ce qu'il faut savoir sur la gestion de vos déchets.

Les 3RD'Anjou, en bref...

Les 3RD'Anjou (Syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de Déchets en Anjou) est une collectivité publique chargée de collecter et valoriser les déchets sur les 52 communes de son territoire, comptant plus de 121 000 habitants. Il est géré par 30 délégués élus, issus de vos conseils municipaux. 40 collaborateurs sont répartis sur 3 pôles, à Tiercé (siège du syndicat), à Beaulieu-sur-Layon et au Louroux-Béconnais.

Un usager bien équipé

VOS BACS POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES ET POUR LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

Les 3RD'Anjou mettent à votre disposition deux bacs :



Un bac gris pourvu d'une puce pour vos ordures ménagères. La puce sert à calculer le nombre de présentations de votre bac et donc le montant de votre redevance incitative. Vous avez le choix parmi 3 volumes : 120 L, 240 L ou 360 L. Votre facturation tiendra compte du volume du bac choisi. Le changement de votre bac est gratuit sur simple demande de votre part dans la limite d'un échange/an. Par mesure d'hygiène, ne jetez pas vos ordures ménagères en vrac dans le bac mais dans des sacs bien fermés.



Un bac jaune pour déposer en vrac tous vos emballages et tous vos papiers. Pensez à aplatir vos bouteilles en plastique pour gagner de la place. Il n'est pas nécessaire de rincer les emballages triés, il suffit de bien les vider, sans les imbriquer. Pour éviter de salir votre bac, nous vous conseillons de laisser les bouchons sur les bouteilles, les flacons et les briques alimentaires.



Un doute sur le tri ? Reportez-vous à votre mémo tri ou au guide interactif du tri.



OÙ TRIER LE VERRE?

Votre commune est équipée d'une ou plusieurs colonnes d'apport volontaire aériennes ou semienterrées pour déposer vos bouteilles, bocaux et pots en verre (sans bouchons, ni couvercles).



Retrouvez la colonne à verre la plus proche de chez vous sur notre site internet : www.3rdanjou.fr

DES BACS POUR LE SURPLUS EXCEPTIONNEL DE DÉCHETS

Des bacs d'apport volontaire à contrôle d'accès pour les ordures ménagères, pour les emballages et les papiers.



Votre carte service déchets (la même qui donne accès aux déchèteries) est nécessaire pour accéder au bac ordures ménagères. Chaque ouverture du tambour de 60 L sera facturée en prestation annexe sur votre redevance.



Retrouvez les emplacements des bacs et le formulaire de demande de carte sur notre site internet : www.3rdanjou.fr

DEMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR!



Nous vous proposons la mise à disposition d'un composteur individuel d'environ 300 L contre une participation unique de 20€ ou de 600 L pour 30€ (dans la limite des stocks disponibles).

70 kg de biodéchets par habitant et par an peuvent être valorisés en pratiquant le compostage.



Pour obtenir votre composteur individuel et le guide du compostage, contactez les 3RD'Anjou.







L'organisation de la collecte

Le camion de collecte bi-compartimenté du prestataire passe tous les 15 jours pour le ramassage de vos deux bacs.

Un doute sur votre jour de collecte ? Reportez-vous à votre calendrier de collecte.

La collecte s'effectue par un bras latéral manipulé par le chauffeur depuis sa cabine. Le système informatique embarqué enregistre chaque levée grâce à la puce électronique installée sur vos bacs.



Pour votre sécurité :

Merci de ne pas vous approcher du bras de collecte automatisé lorsqu'il est en mouvement

BACS BIEN POSITIONNÉS



ADOPTONS LES BONS GESTES

- · Sortez vos bacs la veille du jour de collecte, couvercles fermés et ouverture côté rue.
- · Alignez les bacs par couleur en cas de regroupement.



Attention:

Les sacs en dehors des bacs et les bacs mal positionnés ou débordants ne seront pas collectés.

Pour plus de simplicité, profitez du prélèvement automatique en deux fois sans frais, réglez votre facture chez un buraliste agréé ou utilisez le paiement en ligne sur notre site internet: www.3rdanjou.fr

Les déchèteries du secteur

Le secteur Loir et Sarthe et des Hauts d'Anjou regroupe 2 communautés de communes :

- Anjou Loir et Sarthe
- Vallées du Haut Anjou (pour la partie ex Haut-Anjou)







Demandez votre carte pour accéder aux 4 déchèteries du secteur et à toutes celles du territoire. Retrouvez toutes les déchèteries sur notre site internet.

Venez retirer votre carte service déchets directement dans nos bureaux ou demandez-la sur notre site internet : www.3rdanjou.fr

ATTENTION: Les ordures ménagères ne sont pas acceptées en déchèteries.

Comment est composée ma redevance incitative?



Plus vous réduisez vos déchets, plus vous réduisez votre facture et plus la planète vous en sera reconnaissante! Vous recevrez 2 factures par an à semestre échu. (en septembre et en février)

Un forfait en fonction du volume du bac ordures ménagères

qui intègre 12 levées par an de votre bac ordures ménagères et 18 passages en déchèterie*. Le relevé de la consommation réelle du service au-delà des 12 levées incluses par an. (Sur la facture

du 2nd semestre)

Le relevé des prestations annexes, sur le semestre écoulé.

(accès supplémentaires en déchèterie, mise à disposition d'un composteur, perte et détérioration de la carte, etc.)

MA GRILLE DE FACTURATION 2022

* au prorata de votre date d'arrivée pour votre lère facture.

	Forfait pour 1 an (intègre 12 levées)	Levée au-delà du forfait (>12 levées du bac ordures ménagères par an*)
Votre bac de 120 L	129 €	4,50€
Votre bac de 240 L	182 €	6,50€
Votre bac de 360 L	216 €	9€
Carte service déchets	18 accès compris en déchèterie*	5€ par passage si supérieur à 18 par an*

Pour les dépôts pontuels en points d'apport volontaire :

Point d'apport volontaire des ordures ménagères : 2,25€ pour l'ouverture d'un sac de 50L ou de 2 sacs de 30L.

Point d'apport volontaire emballages : accès libre

Pour en savoir plus, contactez nos services

Par téléphone : 02 41 59 61 73 Sur Internet : <u>www.3rdanjou.fr</u>

3RD'Anjou

103 rue Charles Darwin 49125 TIERCE Du lundi au jeudi : 8h45-12h00 / 13h30-17h00

Le vendredi : 8h45-12h00 / 13h30-16h30





